# FICHE DE DÉCLARATION

## **ENVIRONNEMENTALE ET SANITAIRE**

ENVIRONMENTAL AND HEALTH PRODUCT DECLARATION

En conformité avec la norme NF EN 15804+A2 et son complément national NF EN 15804+A2/CN



# Robinetterie salle de bains et cuisine pesant entre 1,21 et 1,46 kg

**GROHE AG** 

Numéro d'enregistrement : 20250141992

Date de publication de la FDES de référence : Janvier 2025

Version: 1.0



## INTRODUCTION

#### 1. AVERTISSEMENT

Les informations contenues dans cette déclaration sont fournies sous la responsabilité de GROHE AG, déclarant de la FDES, selon la NF EN 15804+A2 et le complément national NF EN 15804+A2/CN.

Toute exploitation, totale ou partielle, des informations fournies dans ce document doit au minimum être accompagnée de la référence complète de la déclaration d'origine ainsi que de son déclarant qui pourra remettre un exemplaire complet.

La norme EN 15804+A2 du CEN et le complément national NF EN 15804+A2/CN servent de règles de définition des catégories de produits (RCP).

Note: La traduction littérale en français de « EPD » (Environmental Product Declaration) est « DEP » (Déclaration Environnementale de Produit). Toutefois, en France, on utilise couramment le terme de FDES (Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire) qui regroupe à la fois la Déclaration Environnementale et des informations Sanitaires pour le produit faisant l'objet de cette FDES. La FDES est donc bien une « DEP » complétée par des informations sanitaires.

#### 2. GUIDE DE LECTURE

Les résultats de l'EICV sont affichés sous forme scientifique avec trois chiffres significatifs.

Exemple de lecture: 1,65E+02 se lit 1,65x102 donc 165; 2,02E-01 se lit 2,02x10-1 donc 0,202

Les règles d'affichage suivantes s'appliquent :

- Lorsque le résultat de calcul de l'inventaire est nul, alors la valeur zéro est affichée
- Abréviations utilisées: « N/A » Non Applicable, « UF » Unité Fonctionnelle, « ACV » Analyse de Cycle de Vie, « AFNOR » Agence Française de Normalisation, « COV » Composé Organique Volatil, « DEP » Déclaration Environnementale Produit, « DTU » Document Technique Unifié, « EICV » Évaluation des Impacts du Cycle de Vie, « FDES » Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire, « PCR » Règle de Catégorie de Produit (Product Category Rule)
- Les unités utilisées sont précisées devant chaque flux : le kilogramme « kg », le gramme « g », le kilowattheure « kWh », le mégajoule « MJ », le mètre carré « m² », le kelvin « K », le watt « W », le kilomètre « km », le millimètre « mm ».

## 3. PRÉCAUTION D'UTILISATION DE LA FDES POUR LA COMPARAISON DES PRODUITS

Les FDES peuvent ne pas être comparables si elles ne sont pas conformes à la NF EN 15804+A2.

La norme NF EN 15804+A2 définit au § 5.3 Comparabilité des DEP pour les produits de construction, les conditions dans lesquelles les produits de construction peuvent être comparés, sur la base des informations fournies par la FDES :

« Par conséquent, une comparaison de la performance environnementale des produits de construction en utilisant les informations des DEP doit être basée sur l'usage des produits et leurs impacts sur le bâtiment, et doit prendre en compte la totalité du cycle de vie (tous les modules d'information) »

Note 1 : En dehors du cadre de l'évaluation environnementale d'un bâtiment, les FDES ne sont pas des outils permettant de comparer des produits et des services de construction.

Note 2 : Pour l'évaluation de la contribution des bâtiments au développement durable, une comparaison des aspects et des impacts environnementaux doit être entreprise conjointement aux aspects et impacts socioéconomiques relatifs au bâtiment.

Note 3 : Pour l'interprétation d'une comparaison, des valeurs de référence sont nécessaires.

## 1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

Déclarant **GROHE AG** 

Feldmühleplatz 15

40545 Düsseldorf - Allemagne

Réalisation

567A rue Maréchal Lyautey 83220 Le Pradet - France

**Sites de production couverts** Site de Production de GROHE AG à Albergaria, Portugal.

**Type de FDES** « Du berceau à la tombe » (sur l'ensemble du cycle de vie, avec module D)

Individuelle

et cadre de validité

Produits couverts Les produits couverts par la présente FDES sont les robinets mélangeurs ou mitigeurs du fabricant GROHE pesant entre 1,21 kg et 1,46 kg correspondant à l'une des références citées

dans le tableau « Liste des références couvertes » à la page suivante.

Impacts déclarés Les produits couverts par la présente FDES sont représentés par un « produit de référence ».

Les résultats de l'EICV présentés dans cette FDES se rapportent au produit de référence. Ce produit a pour référence le numéro « 31590000 », pèse 1,37 kg, et apparait en gras dans le

tableau « Liste des références couvertes » à la page suivante.

## DÉMONSTRATION DE LA VÉRIFICATION

Programme de vérification « Règlement du programme INIES » de Décembre 2024

Disponible sur www.inies.fr

Opérateur du programme Agence Française de Normalisation (AFNOR)

11, rue Francis de Pressensé

93571 La Plaine Saint-Denis Cedex – France



La norme EN 15804+A2 du	CEN sert de RCP			
Vérification indépendante de la déclaration et des don	nées, conformément à l'EN ISO 14025:2010			
☐ interne	☑ externe			
Vérification par tiero	e partie :			
Chaima MEDIOUNI, FRD-CODEM, 56 rue André	Durouchez, 80080 Amiens - France			
Numéro d'enregistrement au programme conforme ISO 14025	20250141992			
Date de 1ère publication Janvier 2025				
Date de mise à jour   Janvier 2025				
Date de vérification Janvier 2025				
Date de fin de validité 31/12/2030				

Référence	Nom de la référence	Site de Production
23984003	Eurosmart 2021 mit. lavabo S long+lock	Albergaria
23985003	Eurosmart 2021 mit. lavabo M long+lock	Albergaria
23986003	Eurosmart 2021 mit. lavabo S étrier+lock	Albergaria
23987003	Eurosmart 2021 mit. lavabo M étrier+lock	Albergaria
23988003	Eurosmart 2021 mit. lavabo S click+lock	Albergaria
23989003	Eurosmart 2021 mit. lavabo M click+lock	Albergaria
24272001	EuroEco 2023 Mitigeur Lavabo L	Albergaria
24330001	Swift 2023 Mit. Lav. L	Albergaria
30026002	Zedra robinet cuisine Bec C	Albergaria
30026DC2	Zedra robinet cuisine Bec C	Albergaria
30260003	Eurosmart mitigeur cuisine bec bas	Albergaria
30323001	StartLoop mitigeur évier C-bec EU	Albergaria
30323002	Start Cumbria Mit. Ev. C	Albergaria
30323DC1	StartLoop mitigeur évier C-bec	Albergaria
30323DC2	Start Cumbria Mitigeur Ev. C	Albergaria
30334001	Start mitigeur évier bec bas UK	Albergaria
30335001	StartLoop mitigeur cuisine Bec C UK	Albergaria
30335002	Start Cumbria mitigeur cuisine Bec C UK	Albergaria
30335DC1	StartLoop mitigeur cuisine Bec C UK	Albergaria
30335DC2	Start Cumbria mitigeur cuisine Bec C UK	Albergaria
30363000	Swift mitigeur cuisine low sp AUS	Albergaria
30375000	Wave Cosmopolitan mitigeur cuisine Bec C	Albergaria
30463000	Eurosmart Mitigeur Evier EU	Albergaria
30463DC0	Eurosmart 2021 mitigeur évier bec medium	Albergaria
30464000	Via mitigeur évier bec medium	Albergaria
30464DC0	Via mitigeur évier bec medium	Albergaria
30465000	Via mitigeur évier bec bas	Albergaria
30465DC0	Via mitigeur évier bec bas	Albergaria
30469000	Start mitigeur cuisine Bec C	Albergaria
30470000	Start mitigeur évier U-bec	Albergaria
304702430	Start mitigeur évier U-bec	Albergaria
30470DC0	Start mitigeur évier U-bec	Albergaria
30497001	Eurosmart mitigeur évier U-bec SC	Albergaria
30497DC1	Eurosmart mitigeur évier U-bec SC	Albergaria
30506000	Eurosmart mitigeur évier bec bas C2C	Albergaria
30527000	Start mitigeur cuisine Bec C FIN	Albergaria
30529001	StartEdge mitigeur évier C-bec	Albergaria
30530002	Start mitigeur évier bec bas	Albergaria
30543000	BauLoop mitigeur évier C-bec douch.extr.	Albergaria
30567000	Eurosmart 2021 mitigeur evier U	Albergaria
3056700D	Eurosmart mitigeur cuisine Bec U	Albergaria
3056700F	Eurosmart mitigeur évier U-bec	Albergaria

30567DC0	Eurosmart 2021 mitigeur évier bec	Albergaria
30568000	Via mitigr évier bec U	Albergaria
30568DC0	Via mitigr évier bec U	Albergaria
30618000	Eurosmart mitig. év. bec U dev. fenêtre	Albergaria
30630000	Start mitigeur évier bec U dev.fenêt.	Albergaria
30647000	Via mitigeur cuisine bec bas UK	Albergaria
31138002	Start 2021 mitigeur évier bec bas	Albergaria
31188002	Eurosmart Cosmo mitigeur cuisine Bec C AUS	Albergaria
31369001	Start Edge mitigeur évier C-bec	Albergaria
3136910C	Start Edge mitigeur cuisine Bec C CN	Albergaria
31553001	Start Classic mitigeur évier C-bec EU	Albergaria
31554001	Start Curve mitigeur évier C-bec EU	Albergaria
31555001	Start Flow mitigeur évier C-bec EU	Albergaria
31590000	BauEdge mitigeur évier C-bec F	Albergaria
31725000	Start Clova mitigeur évier C-bec EU	Albergaria
31789001	Eurosmart mitigeur cuisine Bec C SC	Albergaria
31790001	Eurosmart mitigeur cuisine bec bas SC	Albergaria
31866000	Start Edge mitigeur cuisine Bec C UK	Albergaria
32221003	Eurosmart 2021 mitigeur évier bec bas F	Albergaria
32223003	Eurosmart 2021 mitigeur évier C bec haut	Albergaria
32441002	Start mitigeur évier bec bas	Albergaria
3244120C	Start mitigeur cuisine bec bas CN	Albergaria
32441DC2	Start mitigeur évier bec bas	Albergaria
32441KF2	Start mitigeur évier bec bas	Albergaria
32534003	Eurosmart mitigeur cuisine bec bas AUS	Albergaria
32662003	Concetto OHM sink C-spout F	Albergaria
32670002	Feel mitigeur évier C-bec	Albergaria
32670DC2	Feel mitigeur évier C-bec	Albergaria
3284320E	Eurosmart Cosmo OHM sink C-sp 5,7l	Albergaria
32845002	Eurosmart Cosmopolitan OHM sink low sp F	Albergaria
33202003	Eurosmart mitigeur cuisine Bec C	Albergaria
3320230C	Eurosmart mitigeur cuisine Bec C CN	Albergaria
3320230D	Eurosmart mitigeur cuisine Bec C	Albergaria
3320230F	Eurosmart mitigeur cuisine Bec C	Albergaria
33222000	Via mitigeur évier bec C	Albergaria
33281003	Eurosmart mitigeur cuisine bec bas	Albergaria
3328130D	Eurosmart mitigeur cuisine bec bas	Albergaria
3328130E	Eurosmart mitigeur évier bec bas	Albergaria
3328130F	Eurosmart mitigeur cuisine bec bas	Albergaria
33281DC3	Eurosmart 2021 mitigeur évier bec bas	Albergaria

## 2. DESCRIPTION DE L'UNITÉ FONCTIONNELLE ET DU PRODUIT TYPE

Unité fonctionnelle Assurer la fonction de robinet mitigeur ou mélangeur permettant la distribution d'eau

sanitaire avec réglage de la température et du débit utilisé conformément aux

recommandations du fabricant pour une durée de vie de référence de 20 ans.

Unité Unité (un robinet mélangeur ou mitigeur)

Performance principale

Description du produit type et

de l'emballage

Le robinet se compose d'un corps en zinc, d'une ou de plusieurs commande(s) actionnant une cartouche/tête à disque céramique ou une tête à clapet et de plusieurs composants de différents matériaux assemblés ou non (selon les modèles : flexibles d'alimentation, raccords et rosaces, tirette et garniture de vidage, capot, mousseur...).

Le robinet, ses composants séparés et ses notices sont emballés dans des cartons et/ou papier puis transportés sur une palette (avec d'autres cartons).

Note : Pour la robinetterie de lavabo, le vidage avec tirette sont inclus dans l'étude lorsqu'ils sont indissociables de la robinetterie.

Description de l'usage Les produits déclarés servent pour la distribution de l'eau sanitaire à usage domestique ou

collectif (lieu de travail, établissement recevant du public...) au poste lavabo, bidet, douche,

baignoire ou évier (hors usage extérieur).

Caractéristiques techniques non incluses dans l'unité fonctionnelle

Les caractéristiques techniques des produits sont disponibles sur le site internet du fabricant.

Principaux constituants Robinet mélangeur ou mitigeur (Produit déclaré)

Palette (Emballage) Carton (Emballage) Papier (Emballage)

## DÉTAIL DES PRINCIPAUX CONSTITUANTS POUR LE PRODUIT DE RÉFÉRENCE

Principaux constituants	Masse par unité fonctionnelle (en kg)
Acier inoxydable (Produit déclaré)	0,03 kg
Métaux non ferreux (Produit déclaré)	1,06 kg
Plastiques (Produit déclaré)	0,28 kg
Palette (Emballage)	0,03 kg
Carton (Emballage)	0,35 kg
Papier (Emballage)	0,1 kg

Note : En raison des arrondis, la masse totale peut ne pas correspondre à la somme des arrondis.

**Déclaration de contenu** Le laiton contenu dans les produits couverts peut contenir entre 0,1% et 3,5% de plomb. Le

plomb est une substance classée extrêmement préoccupante (SVHC) selon la liste candidate

fournie par l'annexe XIV du règlement REACH.

Preuves d'aptitude à l'usage Les produits couverts sont certifiés par la norme européenne EN 816, EN 817 ou EN200, selon

les références. Ils sont également testés selon l'ISO 3822 pour l'acoustique.

Circuit de distribution BtoB et BtoC

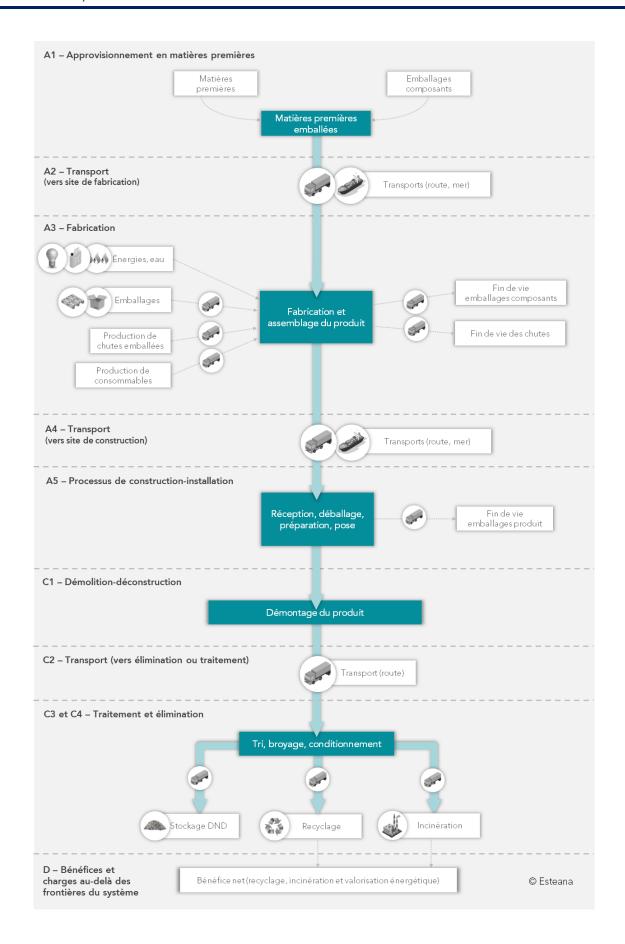
DESCRIPTION DE LA DURÉE DE VIE DE RÉFÉRENCE (DVR)

Paramètre	Valeur		
Durée de vie de référence	20 années		
Propriétés de produit déclarées (à la sortie d'usine) et finitions	Les produits en sortie d'usine sont finis et prêts à être livrés.		
Paramètre théorique d'application (s'ils sont imposés par le fabricant), y compris les références aux exigences appropriés et les codes d'application)	Respect de la norme produit, et des éventuelles recommandations du fabricant.		
Qualité présumée des travaux	Respect de la norme de mise en œuvre, et des éventuelles recommandations du fabricant.		
Environnement extérieur (pour les applications extérieures)	Les produits couverts par la présente FDES ne sont pas conçus pour une utilisation en extérieur.		
Environnement intérieur (pour les applications intérieures)	Les produits couverts par la présente FDES sont conçus résister aux conditions intérieures pendant toute leur durée de vie.		
Conditions d'utilisation	Les produits couverts par la présente FDES sont conçus pour une utilisation mécanique caractéristique et spécifiée dans leur fiche technique.		
Maintenance	Sans objet pour les produits couverts par la présente FDES.		

## INFORMATION DÉCRIVANT LA TENEUR EN CARBONE BIOGÉNIQUE À LA SORTIE DE L'USINE

Teneur en carbone biogénique (à la sortie de l'usine)	Valeur (par unité fonctionnelle)
Teneur en carbone biogénique du produit	0 kg C /UF
Teneur en carbone biogénique de l'emballage associé	0,2 kg C /UF
Note : 1 kg de carbone biogénique équivaut à 44/12 kg de CO <sub>2</sub>	

## 3. ÉTAPES, SCÉNARIOS ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Étape de production	Étap proces constr	e du ssus de	SYSTE	ME (X			utilisati	-	= MODUL			ARE)	ie	Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
Production	Transport	Processus de construction installation	Utilisation	Maintenance	Réparation	Remplacement	Réhabilitation	Utilisation de l'énergie durant l'étape d'utilisation	Utilisation de l'eau durant l'étape d'utilisation	Démolition/Déconstruction	Transport	Traitement des déchets	Élimination	Possibilité de réutilisation, récupération, recyclage
A1-A3	A4	A5	B1	B2	В3	В4	B5	В6	B7	<b>C1</b>	C2	C3	C4	D
х	Х	х	х	х	х	х	х	х	х	х	х	х	х	x

## ÉTAPE DE PRODUCTION, A1-A3

## A1 – APPROVISIONNEMENT EN MATIÈRES PREMIÈRES

 Approvisionnement des composants et des matières premières et secondaires emballées. Les processus sont inclus jusqu'à la porte du site de production du fournisseur du fabricant.

## A2 - TRANSPORT VERS LE SITE DE PRODUCTION

Transport des matériaux et composants emballés vers le site de production par voie maritime et/ou routière.

## A3 - FABRICATION

Les matières premières et composants du produit sont approvisionnés sur le site de fabrication. Dans les cas échéants, les matières premières sont transformées (moulage, usinage et finition pour les métaux, injection et finition pour les plastiques). Les composants du produits sont ensuite assemblés.

- Mise à disposition et fin de vie des chutes emballées.
- Mise à disposition et consommation d'énergie (électricité, gaz) et d'eau pour la production.
- Transport et fin de vie des déchets emballages de matières premières.
- Mise à disposition de l'emballage du produit fini.
- Mise à disposition de consommables (air comprimé) pour la production.

Note: Les emballages des intrants auxiliaires et des emballages ne sont pas pris en compte (règle de coupure).

## ÉTAPE DU PROCESSUS DE CONSTRUCTION, A4-A5

### A4 - TRANSPORT VERS LE SITE DE CONSTRUCTION

Transport des produits emballés du site de production vers le chantier.

Information du scénario	Valeur			
Transport site de production > grossiste par la route	Type de véhicule : camion 16-32 tonnes EURO 6 Utilisation de la capacité (incluant les retours à vide) : 5,79 tonnes			

	Consommation de carburant : 0,045 L/tkm		
	Distance parcourue : 1434 km (distance type estimée entre le site de production et le marché français)		
Transport grassista > chantier par la route	Type de véhicule : véhicule commercial		
Transport grossiste > chantier par la route	Distance parcourue : 30 km		

## A5 – PROCESSUS DE CONSTRUCTION-INSTALLATION

- Transport et fin de vie des emballages du produit.
- Installation manuelle du produit.

Information du scénario	Valeur
Intrants auxiliaires pour l'installation (spécifiés par matériau)	N/A
Utilisation d'eau	N/A
Utilisation d'autres ressources	N/A
Description quantitative du type d'énergie (mélange régional) et consommation durant le processus d'installation	N/A
Déchets de matières sur le site de construction avant le traitement des déchets générés par l'installation du produit (spécifiés par type)	Déchets de palettes bois (recyclés) : 0,03 kg/UF Déchets de cartons (recyclés) : 0,35 kg/UF Déchets de papiers (recyclés) : 0,1 kg kg/UF
Matières sortantes (spécifiées par type) produites par le traitement des déchets sur le site de construction, par exemple collecte en vue du recyclage, de la récupération d'énergie, de l'élimination (spécifiées par voie)	N/A
Émissions directes dans l'air ambiant, le sol et l'eau	N/A

## ÉTAPE D'UTILISATION, B1-B7

B1 À B7 – UTILISATION, MAINTENANCE, RÉPARATION, REMPLACEMENT, RÉHABILITATION, UTILISATION DE L'ÉNERGIE ET DE L'EAU DURANT D'ÉTAPE D'UTILISATION

- Pas d'émissions liées à l'utilisation.
- Pas d'impact durant la phase de maintenance.
- Pas de réparation, remplacement ou réhabilitation durant la DVR.
- Pas d'utilisation d'énergie durant la DVR.
- L'utilisation de l'eau n'est pas incluse dans les frontières du système, elle est incluse dans l'ACV du bâtiment.

## ÉTAPE DE FIN DE VIE, C1-C4

## C1 – DÉCONSTRUCTION

Démontage manuel du produit.

## C2 – TRANSPORT (VERS ÉLIMINATION OU TRAITEMENT)

Transport routier vers centre de tri des déchets du bâtiment.

## C3 ET C4 – TRAITEMENT ET ÉLIMINATION DES DÉCHETS

- Opérations de tri, cisaillage et/ou découpage et/ou broyage et/ou compactage et de manutention classiquement effectuées par le centre de tri de déchets du bâtiment.
- Transport des différents matériaux séparés vers les filières de valorisation (centres de traitement spécialisés, par exemple ferrailleur) pour la part valorisée ou d'élimination (centre de stockage) pour la part éliminée ou d'incinération.
- Pour la part valorisée : opérations de tri, broyage, nettoyage, compactage, etc. des différents matériaux sur dans les centres de traitement spécialisés jusqu'à la sortie de statut de déchet.
- Pour la part éliminée : stockage en centre de stockage de déchets non dangereux ou incinération.

Information du scénario	Valeur			
Draces and collecte	1,37 kg collectés individuellement			
Processus de collecte	0 kg collectés avec des déchets de construction mélangés			
	0 kg destinés à la réutilisation			
	0,88 kg destinés au recyclage			
Système de récupération	Dont 0,03 kg d'acier inoxydable			
	Dont 0,85 kg de métaux non ferreux (laiton et/ou zinc)			
	0 kg destinés à la récupération d'énergie			
	0,34 kg destinés à l'incinération			
	Dont 0,12 kg de plastique			
	Dont 0,21 kg de métaux non ferreux (laiton et/ou zinc)			
Élimination	0,15 kg destinés au stockage de déchets non dangereux			
	Dont 0,15 kg de plastique			
	0 kg destinés au stockage de déchets dangereux			
	0 kg destinés au stockage de déchets inertes			
	Type de véhicule : 16-32 tonnes EURO 6			
	Chargement (inclus trajet à vide) : 5,79 t			
Transport vers centre de tri	Consommation de carburant : 0,045 L/tkm			
	Distance parcourue : 30 km			
	Électricité broyage et tri : 0,030 kWh/kg			
Broyage, tri et manutention de la totalité du produit	Gasoil manutention : 0,0437 MJ/kg			
	Distance vers centre de traitement spécialisé (ferrailleur) : 100 km			
Traitement d'acier inoxydable	Distance vers centre de recyclage (aciérie à four électrique) : 300 km			
	Rendement de l'opération de recyclage de l'acier : 98%			
	Distance vers centre de traitement spécialisé (ferrailleur) : 100 km			
Traitement de métaux non ferreux	Distance vers centre de recyclage (fonderie) : 300 km			
	Rendement de l'opération de recyclage de l'acier : 95%			
Turks and dealers and	Distance moyenne des centres d'incinération (rendement <60%) : 100 km			
Traitement de plastiques	Distance moyenne des centres de stockage non dangereux : 50 km			

## D – BÉNÉFICES ET CHARGES AU-DELÀ DES FRONTIÈRES DU SYSTÈME

Le module D inclut les bénéfices des matériaux recyclés listés dans le tableau ci-dessus ainsi que la récupération d'énergie des processus d'incinération.

Matières / matériaux valorisés sortants des frontières du système	Processus de recyclage au- delà des frontières du système (charges)	Matières / matériaux / énergie économisés (bénéfices)	Quantités associées
Acier inoxydable (recyclage)	Transport et refonte	Acier inoxydable primaire	0,01 kg/UF
Métaux non ferreux (recyclage)	Transport et refonte	Laiton et zinc primaire	0,61 kg/UF
Carton (recyclage)	Transport et process de fabrication de carton recyclé	Carton vierge	0,45 kg/UF
Palette (recyclage)	Transport et process de fabrication	Broyat de bois	0,03 kg/UF
Plastique (incinération)	Aucun	Combustion de charbon Combustion de gaz Combustion de fioul	0,12 kg/UF
		Production d'électricité	

## 4. MÉTHODOLOGIE D'ANALYSE DU CYCLE DE VIE

#### RCP utilisée

Norme NF EN 15804+A2 « Contribution des ouvrages de construction au développement durable - Déclarations environnementales sur les produits - Règles régissant les catégories de produits de construction » d'Octobre 2019, accompagnée de son complément national NF EN 15804+A2/CN d'Octobre 2022.

#### Frontières du système

Les frontières du système ont été fixées en respect des normes NF EN 15804+A2 et NF EN 15804+A2/CN, en particulier avec le respect des principes de « modularité » (les processus sont affectés au module dans lequel ils ont lieu) et du « pollueur-payeur » (les processus de traitement des déchets sont affectés aux processus qui génèrent les déchets).

Les processus inclus dans chaque étape du cycle de vie sont présentés de façon synthétique dans le schéma du cycle de vie et les paragraphes de la section 3.

Par convention les processus suivants ont été considérés à l'extérieur des frontières :

- Pour l'étape A3 : éclairage du site de fabrication et transport des employés
- Pour toutes les étapes : fabrication et maintenance lourde de l'outil de Production et des systèmes de transport (camions, routes, pylônes électriques, bâtiments et équipements lourds du site de fabrication...). Toutefois, certaines données génériques utilisées pour ces travaux ont été incluses avec les contributions liées aux infrastructures.

Les règles de coupure énoncées dans les normes NF EN 15804+A2 et NF EN 15804+A2/CN ont également été respectées (1% par processus, 5% par module, en termes de masse et de consommation d'énergie primaire).

#### Allocations

Les règles d'affectation fixées par les normes NF EN 15804+A2 et NF EN 15804+A2/CN ont été respectées :

- Affectation évitée tant que possible ;
- Affectation fondée sur les propriétés physiques (par exemple masse, volume) lorsque la différence de revenus générés par les co-produits est faible;
- Dans tous les autres cas, affectation fondée sur des valeurs économiques ;
- Flux de matières présentant des propriétés inhérentes spécifiques, par exemple contenu énergétique, composition élémentaire (par exemple teneur en carbone biogénique), toujours affectés de manière à refléter les flux physiques, quelle que soit l'affectation choisie pour le processus.

Les données des sites de production en A3 ont été ramenées à l'unité de robinet.

### Représentativité

Les données d'ICV génériques utilisées sont pour la plupart issues de la base Ecoinvent V3.9.1 mise à jour en 2022. Elles correspondent à des processus se déroulant en France, au Portugal, en Europe ou dans le Monde, la donnée la plus précise ayant été privilégiée.

Les données d'ICV spécifiques ont été collectées par GROHE (données de site de production, distances d'approvisionnement des matériaux, distances de transport vers chantier...). Leur représentativité est décrite ci-dessous :

- Géographique : produits fabriqués au Portugal et mis en œuvre en France
- Temporelle : fabrication et mise en œuvre entre 2020 et 2021
- Technologique : cf. « Description du produit » en section 2

#### Variabilité des résultats

La variabilité des résultats de l'EICV pour les indicateurs environnementaux témoins est inférieure à +35%. Les indicateurs environnementaux témoins retenus sont : Changement climatique – total, Énergie primaire non renouvelable totale et Déchets non dangereux. Ainsi les impacts environnementaux déclarés sont des impacts moyens.

La variabilité des résultats est de :

- -9%/+11% sur l'indicateur Changement climatique total
- -10%/+9% sur l'indicateur Energie primaire non renouvelable total

• -3%/+0% sur l'indicateur Déchet non dangereux

## 5. RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION DE L'IMPACT DU CYCLE DE VIE

Les tableaux ci-après présentent les résultats de l'EICV.

En raison des arrondis, les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des arrondis.

Note 1 : Pour les indicateurs énergétiques utilisés en tant que matière première, une valeur négative correspond au changement d'utilisation passant de matières premières à combustibles (en cas d'incinération par exemple). Application de l'Annexe I de la NF EN 15804+A2/CN.

Note 2 : Les indicateurs d'impacts environnementaux additionnels ne sont pas déclarés (tableau 4 de la NF EN 15804+A2).

Note 3 : L'exonération de responsabilité des indicateurs « Épuisement de ressources abiotiques – minéraux et métaux », « Épuisement des ressources abiotiques – combustibles fossiles » et « Besoin en eau » est de niveau 2. Les résultats de ces indicateurs d'impact environnementaux doivent être utilisés avec prudence car les incertitudes sur ces résultats sont élevées ou car l'expérience liée à ces indicateurs est limitée.

			A3 - Étape production			Étape de oœuvre			B - Éta	ape d'utili	sation			C	: - Étape d	e fin de vi	e	rges es du
		A1 - Approvisionnement en matières premières	A2 - Transport	A3 - Fabrication	A4 - Transport	A5 - Processus de construction- installation	B1 - Utilisation	B2 - Maintenance	B3 - Réparation	B4 - Remplacement	B5 - Réhabilitation	B6 - Utilisation de l'énergie	B7 - Utilisation de l'eau	C1 - Démolition- déconstruction	C2 - Transport	C3 - Traitement des déchets	C4 - Élimination des déchets	D - Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
TOTAL	Changement climatique - total en kg de CO <sub>2</sub> équiv./UF	8,80E+00	2,41E-01	1,70E+00	3,78E-01	7,51E-01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	7,60E-03	3,82E-02	3,11E-01	-2,67E+00
FOSSILE	Changement climatique - combustibles fossiles en kg de CO <sub>2</sub> équiv./UF	8,70E+00	2,41E-01	2,22E+00	3,78E-01	4,86E-03	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	7,59E-03	3,80E-02	3,11E-01	-3,14E+00
BIOGENIQUE	Changement climatique - biogénique en kg de CO <sub>2</sub> équiv./UF	8,40E-02	5,22E-05	-5,69E-01	4,24E-04	7,46E-01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	6,60E-06	1,85E-04	6,12E-05	4,76E-01
SOLS	Changement climatique -occupation des sols et transformation de l'occupation des sols en kg de CO <sub>2</sub> équiv./UF	1,84E-02	1,56E-04	5,09E-02	2,00E-04	2,43E-06	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	3,75E-06	1,41E-05	8,30E-06	-3,59E-03
	Appauvrissement de la couche d'ozone en kg de CFC 11 équiv./UF	4,63E-07	4,21E-09	5,24E-08	8,41E-09	1,13E-10	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,65E-10	9,15E-10	1,84E-09	-3,65E-08
:::::	<b>Acidification</b> en mole de H+ équiv./UF	2,17E-01	2,45E-03	1,30E-02	1,18E-03	1,14E-05	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,66E-05	1,61E-04	1,02E-04	-2,34E-01
EAU DOUCE	Eutrophisation aquatique, eaux douces en kg de P équiv./UF	1,72E-02	1,64E-05	8,21E-04	3,47E-05	3,93E-07	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	5,39E-07	2,91E-06	2,20E-06	-1,87E-02
MARINE	Eutrophisation aquatique marine en kg de N équiv./UF	2,00E-02	5,77E-04	3,00E-03	3,56E-04	2,95E-06	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	4,18E-06	6,11E-05	3,70E-04	-1,19E-02
TERRÊSTRE	Eutrophisation terrestre en mole de N équiv./UF	2,33E-01	6,31E-03	2,51E-02	3,75E-03	2,86E-05	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	4,25E-05	6,26E-04	4,53E-04	-1,69E-01
	Formation d'ozone photochimique en kg de COVNM équiv./UF	6,95E-02	2,07E-03	8,86E-03	1,82E-03	1,64E-05	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	2,57E-05	2,27E-04	1,34E-04	-4,78E-02
	Épuisement des ressources abiotiques - minéraux et métaux en kg de Sb équiv./UF	3,38E-03	5,64E-07	1,12E-05	1,68E-06	1,81E-08	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	2,53E-08	1,27E-07	7,36E-08	-3,21E-03
	Épuisement des ressources abiotiques - combustibles fossiles en MJ/UF	1,27E+02	3,45E+00	5,08E+01	5,66E+00	1,21E-01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,09E-01	1,49E+00	1,51E-01	-4,05E+01

		A3 - Étape production			Étape de 1 œuvre			B - Éta	ape d'utili	sation			C	e	arges es du			
	A1 - Approvisionnement en matières premières	A2 - Transport	A3 - Fabrication	A4 - Transport	A5 - Processus de construction- installation	B1 - Utilisation	B2 - Maintenance	B3 - Réparation	B4 - Remplacement	B5 - Réhabilitation	B6 - Utilisation de l'énergie	B7 - Utilisation de l'eau	C1 - Démolition- déconstruction	C2 - Transport	C3 - Traitement des déchets	C4 - Élimination des déchets	D - Bénéfices et cha au-delà des frontière système	
<b>Besoin en eau</b> en m³ de privation équiv. dans le monde/UF	6,94E+00	1,58E-02	1,04E+00	3,16E-02	9,72E-04	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	5,39E-04	1,19E-02	1,42E-02	-2,93E+00	

			A3 - Étape production		A4-A5 - I	Étape de œuvre			B - Éta	ape d'utili	sation			C	: - Étape d	e fin de vi	e	rges es du
		A1 - Approvisionnement en matières premières	A2 - Transport	A3 - Fabrication	A4 - Transport	A5 - Processus de construction- installation	B1 - Utilisation	B2 - Maintenance	B3 - Réparation	B4 - Remplacement	B5 - Réhabilitation	B6 - Utilisation de l'énergie	B7 - Utilisation de l'eau	C1 - Démolition- déconstruction	C2 - Transport		C4 - Élimination des déchets	D - Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
PROCÉDÉ	Utilisation de l'énergie primaire renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées comme matières premières en MJ /UF	1,76E+01	4,08E-02	1,81E+01	1,04E-01	4,93E-03	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,69E-03	3,02E-02	8,36E-03	-2,08E+01
MATIÈRE	Utilisation des ressources d'énergie primaire renouvelables en tant que matières premières en MJ /UF	1,72E+00	0,00E+00	6,65E+00	0,00E+00	-8,37E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
TOTAL	Utilisation totale des ressources d'énergie primaire renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières) en MJ /UF	1,93E+01	4,08E-02	2,48E+01	1,04E-01	-8,36E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,69E-03	3,02E-02	8,36E-03	-2,08E+01
PROCÉDÉ	Utilisation de l'énergie primaire non renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées comme matières premières en MJ /UF	1,20E+02	3,45E+00	5,07E+01	5,66E+00	1,21E-01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,09E-01	1,49E+00	1,00E+00	-4,05E+01
MATIÈRE	Utilisation des ressources d'énergie primaire non renouvelables en tant que matières premières en MJ /UF	6,88E+00	0,00E+00	8,66E-02	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	-8,52E-01	0,00E+00
TOTAL	Utilisation totale des ressources d'énergie primaire non renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières) en MJ /UF	1,27E+02	3,45E+00	5,08E+01	5,66E+00	1,21E-01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,09E-01	1,49E+00	1,51E-01	-4,05E+01
3	<b>Utilisation de matière secondaire</b> en kg /UF	3,00E-01	1,59E-03	3,58E-01	2,62E-03	3,16E-05	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	4,96E-05	2,29E-04	1,51E-04	1,82E-01
6	Utilisation de combustibles secondaires renouvelables en MJ /UF	2,59E-02	1,47E-05	4,37E-02	2,96E-05	3,80E-07	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	6,31E-07	2,08E-06	3,00E-06	3,76E-02
	Utilisation de combustibles secondaires non renouvelables en MJ /UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00

	A3 - Étape production		A4-A5 - I	Étape de 1 œuvre			B - Éta	ape d'utili	sation			c	rges es du			
A1 - Approvisionnement en matières premières	A2 - Transport	A3 - Fabrication	A4 - Transport	A5 - Processus de construction- installation	B1 - Utilisation	B2 - Maintenance	B3 - Réparation	B4 - Remplacement	B5 - Réhabilitation	B6 - Utilisation de l'énergie	B7 - Utilisation de l'eau	C1 - Démolition- déconstruction	C2 - Transport	C3 - Traitement des déchets	C4 - Élimination des déchets	D - Bénéfices et cha au-delà des frontière système
1,69E-01	4,03E-04	2,51E-02	7,94E-04	2,29E-05	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,31E-05	2,77E-04	1,31E-04	-9,32E-02



Utilisation nette d'eau douce en m³ /UF

		A3 - Étape production		A4-A5 - I	Étape de oœuvre			B - Éta	ape d'utili	sation			C	: - Étape d	e fin de vi	charges tières du	
	A1 - Approvisionnement en matières premières	A2 - Transport	A3 - Fabrication	A4 - Transport	A5 - Processus de construction- installation	B1 - Utilisation	B2 - Maintenance	B3 - Réparation	B4 - Remplacement	B5 - Réhabilitation	B6 - Utilisation de l'énergie	B7 - Utilisation de l'eau	C1 - Démolition- déconstruction	C2 - Transport	C3 - Traitement des déchets	C4 - Élimination des déchets	D - Bénéfices et charg au-delà des frontières système
Déchets dangereux éliminés en kg /UF	1,91E+00	3,86E-03	8,60E-02	6,39E-03	8,05E-05	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,04E-04	7,38E-04	1,80E-01	-9,00E-01
Déchets non dangereux éliminés en kg /UF	7,16E+01	2,47E-01	1,31E+00	4,63E-01	3,87E-03	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	6,22E-03	2,17E-02	1,60E-01	-7,85E+01
Déchets radioactifs éliminés en kg /UF	2,87E-04	7,26E-07	3,06E-04	2,39E-06	7,56E-07	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	3,54E-08	1,39E-05	1,52E-07	-1,13E-04

		-A3 - Étape production			Étape de 1 œuvre			B - Éta	ape d'utili	sation			c	: - Étape d	e fin de vi	e	rges es du
	A1 - Approvisionnement en matières premières	A2 - Transport	A3 - Fabrication	A4 - Transport	AS - Processus de construction-installation	B1 - Utilisation	B2 - Maintenance	B3 - Réparation	B4 - Remplacement	B5 - Réhabilitation	B6 - Utilisation de l'énergie	B7 - Utilisation de l'eau	C1 - Démolition- déconstruction	C2 - Transport	C3 - Traitement des déchets	C4 - Élimination des déchets	D - Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
Composants destinés à la réutilisation en kg /UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Matériaux destinés au recyclage en kg /UF	1,99E-02	1,44E-04	1,59E-01	5,30E-05	4,85E-01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	8,06E-07	8,37E-01	6,58E-02	-6,96E-03
Matériaux destinés à la récupération d'énergie en kg /UF	4,45E-05	1,25E-07	6,00E-06	2,17E-07	4,22E-09	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	6,76E-09	2,52E-08	1,00E-08	-1,59E-05
Énergie fournie à l'extérieur - Vapeur en MJ /UF	9,91E-02	3,22E-04	1,34E-02	9,42E-04	1,50E-05	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	2,33E-05	9,31E-05	1,94E-01	-1,89E-01
Énergie fournie à l'extérieur - Électricité en MJ /UF	9,91E-02	2,89E-04	2,45E-02	1,19E-03	2,93E-05	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,76E-05	1,43E-03	1,51E-01	-2,12E-02
Énergie fournie à l'extérieur - Gaz en MJ /UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00

		ı			ı	1	ı
Impacts/flux	Unité	TOTAL Étape de Production	TOTAL Étape de mise en œuvre	TOTAL Étape d'utilisation	TOTAL Étape de fin de vie	TOTAL Cycle de vie (sauf D)	Module D
■ Indicateurs environnementaux de référence		ı			1	ı	ı
Changement climatique - total	kg de CO₂ équiv./UF	1,07E+01	1,13E+00	0,00E+00	3,57E-01	1,22E+01	-2,67E+00
Changement climatique - combustibles fossiles	kg de CO₂ équiv./UF	1,12E+01	3,83E-01	0,00E+00	3,57E-01	1,19E+01	-3,14E+00
Changement climatique - biogénique	kg de CO₂ équiv./UF	-4,85E-01	7,46E-01	0,00E+00	2,53E-04	2,62E-01	4,76E-01
Changement climatique -occupation des sols et transformation de l'occupation des sols	kg de CO₂ équiv./UF	6,95E-02	2,03E-04	0,00E+00	2,62E-05	6,97E-02	-3,59E-03
Appauvrissement de la couche d'ozone	kg de CFC 11 équiv./UF	5,19E-07	8,52E-09	0,00E+00	2,92E-09	5,31E-07	-3,65E-08
Acidification	mole de H+ équiv./UF	2,32E-01	1,20E-03	0,00E+00	2,79E-04	2,34E-01	-2,34E-01
Eutrophisation aquatique, eaux douces	kg de P équiv./UF	1,80E-02	3,51E-05	0,00E+00	5,65E-06	1,80E-02	-1,87E-02
Eutrophisation aquatique marine	kg de N équiv./UF	2,36E-02	3,59E-04	0,00E+00	4,35E-04	2,44E-02	-1,19E-02
Eutrophisation terrestre	mole de N équiv./UF	2,65E-01	3,77E-03	0,00E+00	1,12E-03	2,70E-01	-1,69E-01
Formation d'ozone photochimique	kg de COVNM équiv./UF	8,04E-02	1,84E-03	0,00E+00	3,87E-04	8,26E-02	-4,78E-02
Épuisement des ressources abiotiques -minéraux et métaux	kg de Sb équiv./UF	3,39E-03	1,70E-06	0,00E+00	2,26E-07	3,40E-03	-3,21E-03
Épuisement des ressources abiotiques -combustibles fossiles	MJ/UF	1,81E+02	5,78E+00	0,00E+00	1,75E+00	1,89E+02	-4,05E+01
Besoin en eau	m³ de privation équiv. dans le monde /UF	8,00E+00	3,26E-02	0,00E+00	2,66E-02	8,06E+00	-2,93E+00
■ Utilisation des ressources	I				I		
Utilisation de l'énergie primaire renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées comme matières premières	MJ/UF	3,57E+01	1,09E-01	0,00E+00	4,03E-02	3,59E+01	-2,08E+01
Utilisation des ressources d'énergie primaire renouvelables en tant que matières premières	MJ/UF	8,37E+00	-8,37E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières)	MJ/UF	4,41E+01	-8,26E+00	0,00E+00	4,03E-02	3,59E+01	-2,08E+01
Utilisation de l'énergie primaire non renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées comme matières premières	MJ/UF	1,74E+02	5,79E+00	0,00E+00	2,60E+00	1,83E+02	-4,05E+01
Utilisation des ressources d'énergie primaire non renouvelables en tant que matières premières	MJ/UF	6,97E+00	0,00E+00	0,00E+00	-8,52E-01	6,12E+00	0,00E+00
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire non renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières)	MJ/UF	1,81E+02	5,79E+00	0,00E+00	1,75E+00	1,89E+02	-4,05E+01
Utilisation de matière secondaire	kg/UF	6,60E-01	2,65E-03	0,00E+00	4,30E-04	6,63E-01	1,82E-01
Utilisation de combustibles secondaires renouvelables	MJ/UF	6,96E-02	2,99E-05	0,00E+00	5,72E-06	6,97E-02	3,76E-02
Utilisation de combustibles secondaires non renouvelables	MJ/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation nette d'eau douce	m³/UF	1,95E-01	8,17E-04	0,00E+00	4,22E-04	1,96E-01	-9,32E-02
■ Catégories de déchets							
Déchets dangereux éliminés	kg/UF	2,00E+00	6,47E-03	0,00E+00	1,81E-01	2,18E+00	-9,00E-01
Déchets non dangereux éliminés	kg/UF	7,31E+01	4,67E-01	0,00E+00	1,88E-01	7,38E+01	-7,85E+01
Déchets radioactifs éliminés	kg/UF	5,94E-04	3,14E-06	0,00E+00	1,41E-05	6,11E-04	-1,13E-04
■ Flux sortants							
Composants destinés à la réutilisation	kg/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Matériaux destinés au recyclage	kg/UF	1,79E-01	4,85E-01	0,00E+00	9,03E-01	1,57E+00	-6,96E-03
Matériaux destinés à la récupération d'énergie	kg/UF	5,06E-05	2,21E-07	0,00E+00	4,20E-08	5,09E-05	-1,59E-05
Énergie fournie à l'extérieur - Chaleur	MJ/UF	1,13E-01	9,57E-04	0,00E+00	1,95E-01	3,08E-01	-1,89E-01
Énergie fournie à l'extérieur - Électricité	MJ/UF	1,24E-01	1,22E-03	0,00E+00	1,52E-01	2,78E-01	-2,12E-02
Énergie fournie à l'extérieur - Gaz	MJ/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
	· ·						

## 6. INFORMATIONS ADDITIONNELLES SUR LE RELARGAGE DE SUBSTANCES DANGEREUSES DANS L'AIR INTÉRIEUR, LE SOL ET L'EAU PENDANT L'ÉTAPE D'UTILISATION

#### ÉMISSIONS DANS L'AIR INTÉRIEUR

Les produits étudiés n'entrent pas dans le champ d'application du décret n° 2011-321 du 23 mars 2011 relatif à l'étiquetage des produits de construction ou de revêtement de mur ou de sol et des peintures et vernis sur leurs émissions de polluants volatils (cf. liste indicative du 26 janvier 2016 diffusée par le Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie et le Ministère du Logement, de l'Égalité des Territoires et de la Ruralité).

Aucun essai concernant la qualité sanitaire des espaces intérieurs n'a été réalisé.

#### ÉMISSIONS DANS LE SOL ET L'EAU

Les produits couverts par ce document sont titulaires d'une Attestation de Conformité Sanitaire au titre de la réglementation française ou d'une autre certification européenne équivalente démontrant l'innocuité et l'absence de relargage des matériaux employés au contact de l'eau. Elles sont disponibles sur demande auprès des industriels.

## 7. CONTRIBUTION DU PRODUIT À L'ÉVALUATION DES RISQUES SANITAIRES ET DE LA QUALITÉ DE VIE À L'INTÉRIEUR DES BÂTIMENTS

CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT PARTICIPANT À LA CRÉATION DES CONDITIONS DE CONFORT HYGROTHERMIQUE DANS LE BÂTIMENT

Les produits couverts par ce document ne revendiquent aucune performance hygrothermique.

CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT PARTICIPANT À LA CRÉATION DES CONDITIONS DE CONFORT ACOUSTIQUE DANS LE BÂTIMENT

Les produits couverts par ce document ne revendiquent aucune performance acoustique.

CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT PARTICIPANT À LA CRÉATION DES CONDITIONS DE CONFORT VISUEL DANS LE BÂTIMENT

Les modèles de robinets s'adaptent par leurs designs différents à l'esthétique souhaitée et contribuent ainsi au confort visuel dans le bâtiment.

CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT PARTICIPANT À LA CRÉATION DES CONDITIONS DE CONFORT OLFACTIF DANS LE BÂTIMENT

Les produits couverts par ce document ne revendiquent aucune performance olfactive.